



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique et réglementation : Ile-de-France

Question écrite n° 6019

Texte de la question

M Eric Raoult attire l'attention de M le ministre des transports et de la mer sur la spécificité et l'énormité des problèmes de circulation et de transports en commun en Ile-de-France et, plus particulièrement, dans le département de la Seine-Saint-Denis. En effet, cette situation est si préoccupante qu'elle mériterait une planification spécifique des solutions dans les années qui viennent, notamment pour le secteur de la circulation, avec à la clef des plans de financement particuliers. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser ses intentions en ce domaine.

Texte de la réponse

Reponse. - L'amélioration des transports collectifs dans le département de la Seine-Saint-Denis au cours de la prochaine période quinquennale passera, pour l'essentiel, par la réalisation d'une ligne de tramway entre Saint-Denis et Bobigny, qui sera mise en service en 1992. Sous réserve d'un accord des différentes parties concernées, il est également envisagé de prolonger la ligne de métro n°13 jusqu'à l'université Paris-VIII. Enfin, une reorganisation du réseau d'autobus dans le sens d'une plus grande efficacité sera prochainement mise à l'étude sur le sud du département.

Données clés

Auteur : [M. Raoult](#) • [ric](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6019

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : transports et mer

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et de la mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 1988, page 3406